

## **Extension de la convention collective du cinéma**

Paris, le 18 juillet 2013

Les Monteurs associés se félicitent de la décision d'extension de la convention collective du cinéma prise par le gouvernement, ainsi qu'il s'y était engagé. Cette convention permettra de mettre enfin un terme à la dérégulation dramatique de nos professions.

Cependant beaucoup reste à faire. Les dissensions révélées par cette négociation laissent la profession déchirée et inquiète, les problèmes de sous-financement d'un grand nombre de films restent entiers... Nous, monteurs, qui travaillons en bout de la « chaîne de production », proches à la fois des réalisateurs et des producteurs de films, en sommes des témoins directs. Cependant nous continuons d'affirmer que liberté de création et respect des droits des salariés ne sont pas incompatibles.

C'est pourquoi il est urgent que la ministre de la Culture mette en place une réelle réforme du fonds de soutien afin que la richesse et la pluralité de notre cinéma soient assurées. Au-delà de la production, c'est l'ensemble du dispositif de distribution et d'exploitation qu'il convient de repenser pour que les films ne soient pas seulement produits mais aussi vus !

Nous ne doutons pas que cette volonté politique existe ; il reste à la traduire dans les faits afin que de cette crise que nous avons traversée le cinéma sorte gagnant.

Les Monteurs associés